



# VILLE DE CRUSEILLES

(Haute-Savoie)

---

## RECRUTEMENT DE 2 ADJOINTS D'ANIMATION PERISCOLAIRE

La commune de Cruseilles recrute :

- 1 contrat non complet annualisé (environ 7h30 hebdomadaires) => temps méridien  
Horaires :  
Lundi : 9h45-11h15/11h30-13h30  
Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30  
Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)  
Rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon de la grille d'adjoint d'animation (1532,33 € brut à temps plein)
- 1 contrat non complet annualisé (environ 19h30 hebdomadaires)  
Lundi : 7h30-8h15/ 9h45-11h15/11h25-13h25/16h00-17h45  
Mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h15/11h25-13h25/16h00-17h45  
Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)  
Rémunération basée sur le 1<sup>er</sup> échelon de la grille d'adjoint d'animation (1532,33 € brut à temps plein)

Contact : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)